



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Machinery and Services / Machineries et
services maritimes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage III, 8B3

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet NGCC Limnos Treuils d'amarrage	
Solicitation No. - N° de l'invitation F2599-215001/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client F2599-215001	Date 2021-07-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ML-060-28239	
File No. - N° de dossier 060ml.F2599-215001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-08-20 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Therrien, Jeremy	Buyer Id - Id de l'acheteur 060ml
Telephone No. - N° de téléphone (819) 271-7187 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Canada Center for Inland Waters 867 Lakeshore Road Burlington, Ontario L7S 1A1	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Solicitation No.

F2599-215001/A

N° de référence du client - Client Reference No.

F2599-215001

N° de la modification - Amendment No.

003

N° de dossier - File No.

060ml.F2599-215001

ID de l'acheteur - Buyer's ID

060ml

N° CCC/N° VME - CCC No./FMS No.

NGCC LIMNOS - TREUILS D'AMARRAGE MODIFICATION À LA SOLLICITATION 003

La Modification à la sollicitation 003 est soulevée pour répondre à une série de questions (Section A) et modifier la demande de soumissions (Section B) comme suit :

- I. Changer l'heure limite pour que les soumissionnaires puissent confirmer leur participation à la Visite facultative du navire; et
- II. corriger le texte de la Conférence obligatoire des soumissionnaires.

A. Questions et réponses :

6. Question :

Ajusteriez-vous la période de travail prévue pour qu'elle commence le 1^{er} novembre 2021? Cela permettrait à une partie importante des travaux d'être accomplis avant la haute saison des travaux d'hiver.

Réponse :

Non, la période de travail ne peut pas être devancé.

Nous pourrions déplacer la période de travail vers juin 2022 si nécessaire. Le navire serait en radoub avec équipage. Les dates seraient à être déterminées par le Responsable technique, mais il s'agirait d'une fenêtre de trois semaines autour de juin 2022.

7. Question :

Le navire peut-il être déplacé vers un autre chantier naval pour effectuer l'installation si la période de travail ne peut pas être ajustée?

Réponse :

Non, le navire doit rester au Centre canadien des eaux intérieures (CCEI).

B. Modifications

14. À la page 8 de 49, Article 2.9 - Visite facultative du navire

Supprimer :

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'Autorité contractante au plus tard le mercredi 4 août 2021 à 11:59 pm EDT (UTC -4), pour confirmer leur présence et fournir le nom des participants qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires qui ne confirmeront pas leur participation et qui ne fourniront pas le nom des participants qui assisteront à la visite se verront refuser l'accès au site. Les participants devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission s'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui n'assisteront pas à la visite ou qui n'envoieront pas de représentant, mais ils pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement à la demande de soumissions à la suite de la visite sera inclus sous la forme d'une modification à la demande de soumissions.

Insérer :

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'Autorité contractante au plus tard le mercredi 4 août 2021 à 2:00 pm EDT (UTC -4), pour confirmer leur présence et fournir le nom des participants qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires qui ne confirmeront pas leur participation et qui ne fourniront pas le nom des participants qui assisteront à la visite se verront refuser l'accès au site. Les participants devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission s'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui n'assisteront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, mais ils pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement à la demande de soumissions à la suite de la visite sera inclus sous la forme d'une modification à la demande de soumissions.

15. À la page 9 de 49, Article 2.10 - Conférence obligatoire des soumissionnaires**Supprimer :**

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'Autorité contractante au plus tard le mardi 10 août 2021 à 8:00 am EDT (UTC -4), pour confirmer leur présence, fournir le nom des participants qui assisteront à la conférence et fournir une liste de questions qu'ils souhaitent y voir abordées. Les participants devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission s'ils ont assisté à la conférence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui n'assisteront pas à la conférence ou qui n'enverront pas de représentant, mais ils pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence sera inclus sous la forme d'une modification à la demande de soumissions.

Insérer :

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'Autorité contractante au plus tard le mardi 10 août 2021 à 8:00 am EDT (UTC -4), pour confirmer leur présence, fournir le nom des participants qui assisteront à la conférence et fournir une liste de questions qu'ils souhaitent y voir abordées. Les soumissionnaires qui ne confirmeront pas leur participation et qui ne fourniront pas le nom des participants qui assisteront à la conférence se verront refuser l'accès à la conférence. Les participants devront confirmer leur présence lors de la conférence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission s'ils ont assisté à la conférence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui n'assisteront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera déclarée non recevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence sera inclus sous la forme d'une modification à la demande de soumissions.

Toutes les autres dispositions de la demande de soumissions demeurent en vigueur